

DIRECTION Administration - Rédaction 10, Rue Bertin, 10 MOULINS TÉLÉPHONE : 88, 11-01

LE PROGRES

DE L'ALLIER, DE LA NIÈVRE ET DE SAONE-ET-LOIRE

ABONNEMENTS : Allier et limitrophes : 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 68 fr. Autres Départements : 3 mois, 23 fr.; 6 mois, 41 fr.; 1 an, 72 fr. — ÉTRANGER, port en sus.

25 Centimes

25 Centimes

PUBLICITÉ AGENCE HAVAS 37, Place d'Allier, MOULINS

LE CABINET BLUM devant le Parlement

La Chambre a entendu la déclaration ministérielle et par 384 voix contre 210 a accordé sa confiance au Gouvernement

L'accueil du Sénat a été beaucoup plus réservé La déclaration ministérielle

Paris, 6 juin. — Voici le texte de la déclaration ministérielle qui a été lue ce soir devant les Chambres : « Le gouvernement qui se présente devant vous au lendemain des élections générales, ou la sentence du suffrage universel, notre juge et notre maître à tous, s'est traduit avec plus de puissance et de clarté qu'aucun moment de l'histoire républicaine du peuple français, a manifesté sa décision inébranlable de préserver contre toutes les tentations de violence ou de ruse les libertés démocratiques.

tion économique financière tel qu'on peut l'établir au départ de la présente législature. Il sait qu'un pays comme la France n'a pas à se laisser aller à la liberté politique ou à la liberté économique sans crainte et sans franchise de langage de la vérité et que la franchise des gouvernements rassure, bien loin de l'altérer, la confiance nécessaire à la nation elle-même. Quant à nous, l'immensité de la tâche qui nous incombe, bien loin de nous décourager, ne fait qu'accroître notre ardeur.



LA TRANSMISSION DES POUVOIRS AU MINISTRE DES FINANCES De g. à dr. : M. Marcel REGNIER et Vincent AURIOL

LA POLITIQUE EXTERIEURE

C'est dans le même esprit et avec la même résolution que nous entreprendrons la conduite des affaires internationales. La volonté du pays est évidente. Il veut la paix, il la veut unanimement, il la veut indivisible avec toutes les nations du monde et pour toutes les nations du monde.

Il identifie la paix avec le respect de la loi internationale et les contrats internationaux pris et aux paroles données. Il souhaite ardemment que l'organisation de la sécurité collective permette d'arrêter la concurrence effrénée d'armements où l'Europe se trouve entraînée tout entière et confusée au contraire à son corollaire logique, c'est-à-dire à l'entente internationale par la publicité, la réduction progressive et le contrôle effectif des armements nationaux.

Le gouvernement aura pour ligne de conduite cette volonté unanime qui n'est nullement un signe d'abandon ni une marque de faiblesse. La volonté de paix d'une nation comme la France, quand elle est sûre d'elle-même, quand elle s'appuie sur la morale et sur l'honneur, sur la fidélité aux amis éprouvés, sur la sincérité du profond appel qu'elle adresse à tous les peuples, elle peut être proclamée avec éclat et fierté.

Tel est notre programme d'action. Pour l'accomplir, nous ne revendiquons pas d'autre autorité que celle qui est pleinement compatible avec les principes de la démocratie.

APPEL AU PARLEMENT

Nous avons besoin de posséder pleinement ce qui crée l'autorité dans une démocratie c'est la rapidité et l'énergie de l'action méthodiquement concertée, c'est la conformité de cette action avec les décisions du suffrage universel, c'est la fidélité aux engagements publics pris vis-à-vis du corps électoral, c'est la ferme détermination de mettre un terme à toutes les formes de corruptions. Ce qui est légitime c'est la double confiance du Parlement et du Pays.

Nous avons besoin de l'une et de l'autre. Le Parlement républicain, délégataire de la souveraineté populaire, comprendra avec quelle impatience les grandes réalisations sont attendues, combien il serait périlleux de décevoir l'espoir avide de soulagement, de changement, de renouvellement qui n'est pas particulier à la majorité politique ou à une classe sociale, mais qui s'étend à la nation tout entière.

Il démontrera ainsi une fois de plus la partialité et la vanité des tentatives faites pour le discréditer devant l'opinion publique. De son côté, le pays comprendra que la tâche dont il a chargé la Chambre nouvelle et dont la majorité nous charge à son tour ne peut s'accomplir que si le gouvernement en conserve la libre direction comme la responsabilité, que si le maintien de la concorde et de la sécurité publique fournit à son travail les conditions d'efficacité indispensables, que si les partis politiques, les organisations coopératives groupées dans le rassemblement populaire coopèrent tous à cet effort.

Nous avons l'ardent désir que les premiers résultats des mesures que nous allons mettre en œuvre avec votre collaboration se fassent promptement sentir, nous n'en attendons pas seulement l'apaisement des misères présentes, dont nous nous sentons comme vous étroitement solidaires, nous espérons ranimer dans la profondeur de la nation sa foi en elle-même, dans son avenir, dans son destin.

Étroitement unis à la majorité dont nous sommes l'émulation, nous sommes convaincus que notre action doit et peut répondre à toutes les aspirations légitimes, bénéficier à tous les intérêts légitimes.

A la Chambre

L'affluence est énorme aujourd'hui. Le gouvernement Blum se présente à la Chambre.

Il n'est pas 15 heures que des groupes compacts envahissent l'hémicycle. A l'arrivée de M. Herriot, le Front populaire se lève pour applaudir. A 15 h. 05, M. Blum, en complet veston gris fer, entre, suivi des ministres d'une longue salve d'applaudissements, les gauches, debout tous ensemble, saluent les trois ministres qui prennent leur place.

La lecture de la déclaration ministérielle

Celui-ci monte à la tribune au milieu de nouveaux applaudissements. Il lit la déclaration, dont l'exorde est haché d'applaudissements. L'annonce de la nationalisation des fabrications de guerre soulève une tempête d'applaudissements ainsi que la promesse d'un régime de retraite pour les vieux travailleurs.

La profession de foi républicaine du gouvernement, l'affirmation de la volonté de paix de France, ainsi que la péroration de la déclaration sont tonitruamment ovationnés sur les bancs de la majorité qui se lève et applaudit frénétiquement les derniers mots de M. Blum.

Le Président donne alors connaissance des demandes d'interpellations qui sont adressées au gouvernement. Elles émanent de MM. Fernand Laurent, Paul Reynaud, Montigny, Le Cour Grandmaison, Xavier Vallat, Dommanget, Trémintin, Louis Marin, Demais, Oberkirch, Prosper Blanc.

Les interpellations

Le Président du Conseil déclare que le gouvernement est aux ordres de la Chambre pour toutes les interpellations visant la politique générale.

M. FERNAND LAURENT

M. Fernand Laurent a le premier la parole. A son avis, la confiance ne peut être accordée qu'à un programme, or la déclaration ne contient que des idées de chapitres ; il faudrait des précisions. En ce qui concerne la paix, notamment, il est difficile de concilier le désir exprimé par M. Blum avec la déclaration faite antérieurement : qu'il n'y a pas de paix ni de rapprochement possibles entre deux pays qui opposent des principes fondamentaux, et l'orateur demande à M. Blum s'il est ou non pour le maintien des sanctions à l'égard de l'Italie.

Au Sénat

Paris, 6 juin. — La séance est ouverte à 15 heures 10 sous la présidence de M. Jeanneney. Le président donne la parole à M. Daladier, vice-président du Conseil, ministre de la Défense nationale, pour la lecture de la déclaration. M. Daladier monte à la tribune dans un silence attentif. Les passages relatifs à la nationalisation de la fabrication des armes de guerre, à la réforme du statut de la Banque de France, soulèvent quelques applaudissements à gauche. Quand M. Daladier termine, la lecture, il est salué par des bravos discrets partant des bancs de la gauche. Le président donne connaissance de la demande d'interpellation de M. de Blois, sur les sanctions appliquées à l'Italie. M. Hachette reprend sa demande d'interpellation sur la protection des interprètes français en Éthiopie. La date de discussion des interpellations sera fixée ultérieurement. L'Assemblée décide de fixer la prochaine séance à mardi prochain 15 heures, et la séance est levée à 15 heures 35.

LA GRÈVE en progression constante englobe plus de 500.000 ouvriers

Certains conflits locaux sont apaisés mais d'autres surgissent

LE DEFILE DE LA « FRANCE AU TRAVAIL » EST AJOURNÉ

Paris, 6 juin. — Le commissariat des Fêtes de Paris nous communique que le grand défilé de la « France au Travail » qui devait avoir lieu demain dimanche, est reporté à une date ultérieure.

LA GRÈVE DANS LES RAFFINERIES DE PÉTROLE PARAIT ÉCARTÉE

M. Charles Baron, député, président de la Commission des mines et des pétroles de la Chambre, s'était entremis auprès des compagnies pétrolières pour que satisfaction soit donnée aux employés des raffineries de pétrole. M. Baron a été informé que les compagnies sont prêtes à accéder à ces demandes.

UN MESSAGE DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

Paris, 6 juin. — Le cardinal archevêque de Paris a adressé aux fidèles un appel où il souligne que l'état de misère, aggravé par la crise mondiale, pèse sur le monde ouvrier.

Il préconise que tout le monde s'unisse pour aider résolument à trouver une solution du problème vital. Il faut s'élever au-dessus des dissensions partisannes, recréer une atmosphère de paix et de fraternité, laisser les gens compétents étudier à loisir les problèmes.

Des sacrifices doivent être consentis à la paix sociale, les soins doivent être pris à nos institutions normales de prendre les justes mesures effectives.

UN COMMUNIQUÉ DU GROUPE DES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES

Paris, 6 juin. — Le groupe des industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne nous communique : « Il a été noté, dans la journée d'hier, une trentaine de nouvelles occupations d'usines. On signale de divers établissements que d'assez nombreux agents du personnel de maîtrise et du personnel employé et ouvrier sont retenus de force dans les bureaux et ateliers.

« Des démarches sont en cours pour faire face à cette situation. « Le syndicat ouvrier a cru devoir imputer à l'intransigeance des industriels la suspension des pourparlers relatifs à la conclusion de la convention collective. « Il suffit de lire l'exposé des faits relevés dans la déclaration patronale du 3 juin pour être fixé sur la valeur de cette prétention.

« L'exposé a été présenté dans de nombreux établissements et divers points étaient acquis au moment de l'interruption des négociations. « L'Assemblée générale, tenue vendredi soir, a pleinement confirmé cette convention à la délégation patronale des industries métallurgiques. »

UN COMMUNIQUÉ DES GRANDES ASSOCIATIONS DE L'ALIMENTATION

Paris, 6 juin. — Les grandes associations de l'alimentation nous communiquent : « La condition essentielle de la reprise économique, déclare M. Reynaud, c'est l'alignement de la monnaie ; il faut donc s'y résoudre, car sans relèvement économique, il n'y a pas d'équilibre budgétaire possible. »

« Et examinant le programme exposé par M. Blum, l'orateur critique l'augmentation du salaire horaire, et condamne le contrôle des changes, qui est l'acheminement vers le fascisme économique. Avec l'alignement monétaire, M. Paul Reynaud préconise une politique d'argent à bon marché. (LIRE LA SUITE EN 2<sup>e</sup> PAGE)

« Le Confédération Nationale des Commerces et Industries de l'alimentation, l'Alliance de l'Alimentation Française, l'Union des Syndicats de l'Alimentation en gros ont tenu, dès la prise du pouvoir par le nouveau gouvernement, à attirer l'attention du ministre de l'Intérieur sur les grèves en cours dans leurs corporations.

« En effet, leur prolongation et leur extension dans les commerces et industries de l'alimentation risquent de mettre en péril le ravitaillement de la population.

« Se référant aux déclarations du Président du Conseil qui a affirmé sa volonté de ne pas laisser paralyser les services vitaux de la Nation parmi lesquels le ravitaillement figure au premier chef, ils ont demandé au gouvernement de prendre d'urgence les mesures qu'exige la situation.

« Leurs représentants ont insisté auprès du ministre sur l'urgence de créer l'atmosphère nécessaire pour que les efforts de conciliation qu'ils ont déployés jusqu'ici aboutissent immédiatement dans le cadre de la légalité et que soit évitée toute interruption dans le ravitaillement de la population.

« Ils ont signalé la nécessité absolue d'une reprise du travail pendant les pourparlers qu'ils se sont engagés à continuer dans le plus large esprit d'équité, s'en remettant à la loi, selon l'expression du Président du Conseil pour celles des revendications qui doivent être réglées par la loi. »

DANS LE NORD

Maubeuge, 6 juin. — La grève s'est étendue ce matin à la filiale des forges et aciéries du Nord et de l'est, à l'usine de céramique Roch frères, à Lannoy, à Hazebrouck, 6 juin. Ce matin 140 ouvriers de la filature Dickson se sont mis en grève.

Les 250 ouvriers des établissements Colombier ont trouvé la porte close et une affiche annonçant la fermeture de l'usine jusqu'à nouvel ordre. Une réunion générale du Syndicat du textile s'est tenue ce matin.

A ROUEN

Rouen, 6 juin. — Le service des transports par auto ne peut fonctionner que grâce au charbon de la nuit, qui alla la nuit dernière ravitailler Saint-Malo. Dans la banlieue la situation est inchangée. On compte plus de 12.000 grévistes.

En province

Lille, 6 juin. — Après les industries métallurgiques et textiles, le bâtiment, la grève s'est étendue à l'alimentation, des grands magasins Boka, PRIXIMEX, Monoprix, sont occupés par les employés et les ouvriers. Le travail a cessé dans plusieurs brasseries.

DANS LE NORD

Lille, 6 juin. — Les ouvriers, au nombre d'une cinquantaine, continuent d'occuper la fonderie de bronze et d'aluminium Rivollier, au numéro 43 de la rue d'Élyevieux. On sait que cette occupation a commencé mardi matin et qu'elle a eu pour motif le renvoi de deux ouvriers, MM. Dumarchey père et fils. Maintenant cette occupation est motivée en outre par une autre raison : les ouvriers sont résolus à poursuivre leur action jusqu'à ce que la direction de la fonderie ait accepté les revendications qui ont été présentées par l'Union syndicale des ouvriers métallurgiques.

A propos de ces revendications, la direction réplique qu'elle ne peut prendre de décision qu'en accord avec la Chambre syndicale et qu'il lui est impossible d'envisager un accord particulier. Les choses en sont là. Le mouvement.

A LYON

Lyon, 6 juin. — Les ouvriers, au nombre d'une cinquantaine, continuent d'occuper la fonderie de bronze et d'aluminium Rivollier, au numéro 43 de la rue d'Élyevieux. On sait que cette occupation a commencé mardi matin et qu'elle a eu pour motif le renvoi de deux ouvriers, MM. Dumarchey père et fils. Maintenant cette occupation est motivée en outre par une autre raison : les ouvriers sont résolus à poursuivre leur action jusqu'à ce que la direction de la fonderie ait accepté les revendications qui ont été présentées par l'Union syndicale des ouvriers métallurgiques.

UN COMMUNIQUÉ DES GRANDES ASSOCIATIONS DE L'ALIMENTATION

Paris, 6 juin. — Les grandes associations de l'alimentation nous communiquent : « La condition essentielle de la reprise économique, déclare M. Reynaud, c'est l'alignement de la monnaie ; il faut donc s'y résoudre, car sans relèvement économique, il n'y a pas d'équilibre budgétaire possible. »

« Et examinant le programme exposé par M. Blum, l'orateur critique l'augmentation du salaire horaire, et condamne le contrôle des changes, qui est l'acheminement vers le fascisme économique. Avec l'alignement monétaire, M. Paul Reynaud préconise une politique d'argent à bon marché. (LIRE LA SUITE EN 2<sup>e</sup> PAGE)

L'Allier pittoresque



Le Porche de l'Eglise de Bourbon-l'Archambault (Aquarelle de Germaine Latellier).

La Quotidienne

M. Blum a dit penser qu'il fallait un grand nombre d'épaulés pour supporter un poids aussi lourd. Et il a battu avec aisance le record de la création de nouveaux ministres, atteignant pour la première fois le nombre de 36 ministres ou sous-ministres.

Nous n'aurons pas la éraauté de le lui reprocher : ses amis et lui-même ont été trop longtemps sévèrement punis pour qu'il ne faille pas beaucoup de places à distribuer à beaucoup de gens. La fringale de tous les amateurs de portefeuilles sera-t-elle même satisfait ?

D'autre part, le président du Conseil a dit renoncer à son idée de créer de grands départements ministériels, qu'un seul chef dirigerait avec l'aide de secrétaires et sous-secrétaires d'Etat. Le titre nouveau de secrétaire d'Etat n'a pas plu ; on veut être ministre. Si bien que M. Blum fut finalement réduit à donner le même titre aux titulaires des portefeuilles simples et des superportefeuilles, MM. Daladier, Spinasse, Salengro, Delbos, Lebas et Vincent-Auriol ont eu la bonté de ne pas réclamer le titre de ministres en chef et de renoncer à l'autorité supplémentaire qu'il leur aurait donnée.

Nous redoutons seulement que les dossiers aient bien du mal à faire leur chemin dans le dédale des attributions et sous-attributions.

L'expérience nous fixera. Mais il y a des préoccupations plus urgentes : Le cabinet a été long à constituer que ses membres pourraient être tentés de penser que le plus dur est fait et qu'il ne leur reste plus qu'à se reposer sur leurs lauriers. Hélas ! Les communistes se chargent de les aiguillonner en les grettant de leurs premiers pas en présence d'une situation grave et délicate.

Brons-nous que ce n'est pas de chance ? Sans doute, il est fâcheux d'avoir à s'installer au pouvoir dans d'aussi difficiles conjonctures. Mais n'est-ce pas un peu la faute de nos nouveaux dirigeants ?

Pour chaque chose qui est faite, quelque chose doit être payé. Et quand on sème le vent, on ne peut se montrer surpris de récolter la tempête. On avait promis d'améliorer le sort de tous : augmenter les dépenses en diminuant les impôts, rétablir les traitements des fonctionnaires en maintenant le franc, augmenter les salaires et diminuer les heures de travail sans aggraver la situation de l'industrie.

Il est faux de dire que les promesses ne coûtent rien. Elles ne coûtent rien sur le moment. Mais quand vient l'échéance et qu'il faut s'exécuter, la séance devient moins gaie... Le Cabinet Blum n'aura vraiment pas mis longtemps à s'en apercevoir. Il ne s'attendait pas à trouver si peu de confiance parmi ses partisans, qu'il n'ont même pas voulu lui faire crédit un seul jour.

Le Cabinet s'est montré plus patif. Ce qui prouve une fois de plus qu'on n'est jamais trahi que par les siens... PIERREJEAN.